

AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2021

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, que le Conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, à sa séance ordinaire du 2 novembre 2020, a établi, conformément aux dispositions de l'article 148 du Code municipal du Québec, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2021, lesquelles se tiendront à la salle du Conseil au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel, les jours suivants à compter de 19 h 30 :

- | | |
|---------------------------|---------------------|
| - 11 janvier | - 5 juillet |
| - 1 ^{er} février | - 23 août |
| - 1 ^{er} mars | mardi - 7 septembre |
| mardi - 6 avril | - 4 octobre |
| - 3 mai | - 15 novembre |
| - 7 juin | - 6 décembre |

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 3^e jour de novembre 2020.

Maxime Dauplaise,
secrétaire-trésorier et directeur général